



ASSOCIATION ITINÉRANCE PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2023

Nom de l'association : Itinérance

Adresse du Siège social : 11, rue Paul Talluau 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Nombre de membres présents : 50

Nombre de membres représentés par pouvoir : 32

Le quorum d'un tiers étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- ❖ Ouverture
- ❖ Présentation des bilans des commissions et approbation du rapport moral
- ❖ Présentation et approbation des comptes au 31 décembre 2022
- ❖ Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration
- ❖ Questions diverses

L'Assemblée est présidée par Martine COTE-COLLISSON, membre du conseil d'administration de l'association.

Elle est assistée d'une secrétaire de séance, Anne CARON, membre du conseil d'administration de l'association.

La séance est ouverte à 18h30.

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET DU BILAN DES COMMISSIONS

Martine ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur participation et présente le rapport moral :

La situation migratoire

Selon le HCR, en 2022, 100 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur pays. Ce chiffre est en hausse de 10 millions par rapport à 2021. La guerre en Ukraine a bien entendu gonflé ces chiffres, mais pas seulement. Près de 8 millions d'Ukrainiens se sont réfugiés en Europe, principalement en Pologne. Selon l'OFII, ils sont plus de 100 000 à avoir été accueillis en France avec un statut de protection temporaire les autorisant à travailler, ce qui n'est malheureusement pas le cas d'autres ressortissants de pays en guerre qu'ils soient afghans, syriens, soudanais, érythréens, yéménites ou éthiopiens. Itinérance aurait aimé que ce bel élan de solidarité soit le même pour tous.

Toujours selon le HCR, Le nombre de personnes décédées ou disparues en mer en tentant de rejoindre l'Europe a doublé entre 2021 et 2022, pour atteindre le chiffre de plus de 3 000.

Le sort toujours plus difficile des femmes

2022 a également été marqué par le non-respect des droits des femmes dans de nombreux pays. En Afghanistan, le droit des femmes est de plus en plus bafoué par les talibans. Il leur est devenu impossible d'étudier, de travailler, de sortir sans être accompagnées par un homme, et contraintes de porter la burqa ou le hidjab dans l'espace public. L'interdiction qui leur est faite de fréquenter les bains publics porte atteinte à leur droit à l'hygiène

En Iran, les femmes ont eu le courage de se révolter en montrant leur visage pour avoir simplement le droit d'exister. En représailles les autorités ont durci les restrictions. Le hijab est devenu obligatoire pour les femmes. Elles n'ont plus le droit d'entrer dans les stades, de faire du vélo et de pratiquer certains sports. Les viols et les assassinats se multiplient.

Enfin dans de nombreux pays du monde, notamment en Afrique, les femmes sont victimes de violences, mariages forcés, viols, tortures, mutilations, trafics, souvent justifiés et permis par les autorités.

Renforcement des frontières

Plus proche de nous, sur le port de Cherbourg, la frontière avec l'Angleterre a été renforcée avec un mur de barbelés toujours plus haut et toujours plus dangereux sur lequel nombre d'exilés afghans en transit qui s'essaient au passage se blessent gravement. Le coût prévu pour ces travaux est de 3,2 millions d'euros financés par le Royaume Uni. Montant qui doublera en 2023. Itinérance réclame que ces mannes financières soient utilisées pour un accueil digne et inconditionnel de toutes les personnes qui fuient la guerre, le totalitarisme, la famine, les violences.

Itinérance s'élève contre toutes ces injustices et ces violences et continue de se battre pour le respect des droits humains en œuvrant chaque jour pour remplir ses missions auprès des personnes exilées.

Chaque commission va maintenant vous présenter le compte rendu de ses activités.

PRESENTATION DES BILANS DES COMMISSIONS

COMMISSION ALIMENTATION

Cette commission est pilotée de 2 personnes : Léone MARTIN et Fernande BLANDAMOUR. Elle assure essentiellement le ravitaillement alimentaire des afghans que ce soit sur le squat qu'ils occupent au Maupas ou lorsqu'ils se présentent à l'accueil de jour de L'ESCALE chaque après-midi d'ouverture. En moyenne 60 à 70 sur le camp. Ils peuvent dès 8h15 aller à l'accueil de jour de l'ATSEAM.

Peu de changement quant à l'organisation depuis les années précédentes.

Tout au long de l'année, les migrants du camp bénéficient d'un repas proposé chaque soir à La Chaudière excepté le dimanche et les jours fériés, où Itinérance prend le relais. Il en est de même pendant la fermeture annuelle de La Chaudière.

3 actions principales sont menées :

1 - L'approvisionnement quotidien en pain :

Le soir ou la nuit, les bénéficiaires apprécient un en-cas.

Trois boulangeries de l'agglomération, nous cèdent leurs invendus à la fermeture du magasin.

Un bénévole, chaque soir, récupère ce pain et le monte jusqu'au camp.

Un Framadate est diffusé en début de mois et permet de s'inscrire pour participer à cette distribution.

Une douzaine de volontaires assurent régulièrement cette tâche, mais nous sommes toujours en quête de nouveaux bénévoles pour alléger la tâche des habitués.

Cependant, les quantités de pain récupérées sont parfois insuffisantes et nous devons en acheter pour compléter.

2 - Les repas du dimanche, des jours fériés et du mois d'été où la chaudière est fermée :

Chaque dimanche, les ingrédients nécessaires à la préparation d'un repas (viande, légumes, dessert) sont livrés sur le camp.

Les bénévoles en récupèrent une partie à La Chaudière selon les stocks disponibles et achètent ensuite le complément. Un remboursement des frais est possible ou alors vous pouvez faire un don qui sera déductible des impôts.

Un deuxième Framadate est mis en ligne pour s'inscrire à cette action. Seuls 5 ou 6 bénévoles y

participent.

Pour la période estivale, lors de la fermeture annuelle de La Chaudrée, nous collaborons avec l'ACI pour assurer des livraisons quotidiennes d'aliments. Nous nous partageons les passages sur le camp. Nous avons établi des menus types afin de proposer une variété dans les denrées proposées. Les garçons cuisinent eux-mêmes leur repas.

3 - Approvisionnement de l'Accueil de jour de l'Escale :

Depuis que cette permanence est mise en place dans les locaux d'itinérance, un approvisionnement en pain et en denrées (thé, lait, confiture...) pour préparer des goûters est nécessaire.

Une fois par mois, une moyenne surface de l'agglomération assure la livraison dans les locaux d'itinérance. Le total de ces dépenses pour l'année 2022 s'élève à 2370 € soit **197,50 €** par mois.

De plus, chaque mardi matin, un adhérent nous apporte les invendus d'une boulangerie de son quartier qui permet de fournir en pain et viennoiseries l'accueil de jour de l'Escale pendant 2 jours . Don appréciable pour l'itinérance.

PS : Pendant la période du Ramadan, les Afghans ont été invités chaque soir à partager le repas de rupture du jeûne au sein des locaux de la Mosquée.

ACCUEIL DE JOUR

Durant l'année 2022, l'accueil de jour (puisque c'est ainsi qu'il s'appelait encore) a été ouvert tous les jours sauf une semaine au mois d'août, grâce à vous à votre fidélité et solidarité, 5 jours par semaine du lundi au vendredi de 14H à 17h divisé en deux créneaux : 14H/15H30 et 15H30/17H. Nous pouvons compter environ 6 300 passages. Passages et non personnes car certains viennent tous les jours et environ car il est difficile de compter de façon précise.

Qui vient ?

En grande majorité des afghans... Mais pas que.... Surtout ceux qui vivent sur la « jungle », c'est-à-dire sous les tentes.

Pourquoi viennent-ils ?

Les bénévoles assurent une présence et veillent à répondre à leurs besoins : recharger le téléphone, discuter, jouer, dessiner, se rassasier.

La « commission alimentation » fournit du pain, de la confiture, du lait, du thé, du sucre et aussi les produits d'hygiène.

Que se passe-t-il outre l'accueil ?

Deux bénévoles assurent le vestiaire. La demande est forte en chaussures, jogging, blousons. Nous faisons au mieux pour les satisfaire. Mais nous ne pouvons donner que ce qui nous est donné. De là souvent une grande déception pour eux comme pour ceux qui assurent ce service.

Grâce au dispositif « soins hors les murs », une infirmière a assuré une permanence le mercredi, toutes les semaines. Elle prend soin et soigne ce qui relève des compétences d'une infirmière, sinon, nous orientons vers la Pass.

COMMISSION ALPHABETISATION

Pour nous, l'année civile s'appuie sur 2 années scolaires. Une bonne trentaine de bénévoles, non formés pour l'apprentissage du Français Langue Étrangère, ont assuré des cours les lundi, mardi, mercredi, jeudi. Équipe résistante et persévérante ! Chaque année des personnes se retirent, mais de nouvelles nous rejoignent et arrivent à trouver leur place.

Avec le grand nombre d'étudiants en demande de cours, nous avons instauré des cours le matin à 10h pour les Débutants, les séances de l'après-midi à 14h étant destinées à l'accueil des niveaux Moyens ou Avancés.

Durant les grandes vacances d'été, chaque lundi, Plage verte, des séances de conversation française d'été ont été assurées par plusieurs bénévoles et ont permis de garder le contact avec les étudiants demandeurs.

Beaucoup d'étudiants sont venus, dans un turn over important. Ils ont été 249 à passer à nos cours en 2021, mais 327 pour 2022 : 191 en Débutants (Blanc), 95 en Moyens (Vert), 41 en Avancés (Jaune). Ils arrivent du monde entier, à Cherbourg : bien sûr beaucoup d'Afghanistan, du Soudan, du Nigéria, d'Ukraine, de Syrie, mais aussi d'Albanie, de Géorgie ; de Sierra Léone, du Tchad, du Congo ; de Somalie, d'Érythrée, mais aussi d'Algérie, du Maroc ; de Mongolie, du Tibet, du Pakistan, du Bangladesh ; de Colombie, du Brésil ...

Le décompte des heures de bénévolat, (si cette année, nous ne nous pas trompées sur le total des heures par semaine...) est de 3304 heures de bénévolat.

Avec la persistance des restrictions liées à la Covid, nous n'avons pas pu organiser notre pique-nique festif d'hiver, Salle Adrien Girettes à Tourlaville. Mais nous avons pu nous retrouver dans la joie, bénévoles, étudiants et familles réunis, pour notre pique-nique d'été Plage verte, pour repas et jeux partagés.

Les étudiants qui viennent aux cours d'Alphabétisation ont aussi pu participer à des ateliers artistiques.

2 ateliers d'écriture :

L'un dans le cadre des Mercurielles, festival organisé dans l'agglomération chaque automne : cette année une vingtaine de participants (Itinérance et Le Cap) ont rencontré le romancier Olivier LIRON, qui les a guidés pour oser écrire un texte, et même 2 !

L'autre lié à l'exposition de photos d'Emanuèle ARGENTIN, photos faites à partir de son téléphone portable, avec des embarcations de migrants échouées aux Iles Canaries. Les étudiants venant à nos cours et le désirant ont écrit avec émotion des textes à partir de photocopies de photos, très souvent dans leur langue. L'ont recopié joliment sur une feuille, qui a été exposée à la salle Montécot, lors de la journée avec repas multi-culturel.

2 ateliers Calligraphie, avec Florane BLANCHE, artiste locale : l'un au printemps, l'autre en automne. Intense moment de concentration et de création pour un petit groupe de motivés (pas plus de 10 élèves).

COMMISSION COMMUNICATION

3 membres constituent cette commission Anne, Bruno, Martine.

Les outils de communication

En 2022, nous avons publié 5 lettres d'information bimestrielle « Pas à pas » avec des sujets d'actualité, des témoignages, l'actualité des commissions, des rendez-vous.

Les réunions mensuelles du 3^{ème} lundi ont repris avec plus ou moins de fréquentation. Ces réunions sont devenues bimestrielles en alternance avec la parution du « Pas à pas ».

La commission s'occupe également de la communication avec les adhérents, les sympathisants et les partenaires par mail essentiellement.

En septembre 2022, la commission a présenté au Conseil d'Administration un cahier des charges pour la création d'une nouvelle page Facebook et d'un site Internet. Le CA a mandaté la commission pour faire un essai de 6 mois pour la page Facebook et rechercher un prestataire pour le site Internet.

La Page Facebook a été créée en novembre 2022 à l'occasion du repas interculturel. Ce nouvel outil de communication regroupe aujourd'hui 137 Followers et les publications ont touché plus de 1500 personnes.

Concernant la création du site Internet, son financement a été demandé dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation de France. Dès que le financement est accepté, sa création sera confiée à un professionnel.

Relations avec la presse

La communication, c'est aussi les relations avec la presse :

Qui, parfois, nous sollicite.

Que, parfois, nous sollicitons :

- Mobilisation contre l'expulsion de son logement de Mme EZE Abraham.
- Invitation presse à des événements et manifestations.
- Mobilisation pour Leila ABOUDYA

Une quinzaine d'articles sur Itinérance sont parus dans la presse en 2022 et un reportage au JT région de France 3 sur le camp. Ce qui est une bonne couverture médiatique.

Interventions auprès de publics ciblés

Itinérance participe régulièrement à des actions d'information auprès des établissements scolaires de la ville, de l'agglomération, en relation avec les projets pédagogiques des enseignants. En 2022, Itinérance est intervenue en classe de CM1-CM2 à l'école Émile Zola Tourlaville.

Interventions également au cinéma associatif le Palace à Equeurdreville.

Liens avec associations partenaires

Itinérance fait partie de la PSM (Plateforme de Service aux Migrants), réseau d'associations intervenant auprès des exilé.e.s dans la région Hauts-de-France et sur le littoral de la Manche. Dans ce cadre, elle participe à la réalisation du journal des jungles rédigé par des migrants.

Nous faisons partie du collectif 50 qui, au niveau du département, regroupe un ensemble d'associations (Avranches, Coutances, Saint-Lô...) avec lesquelles nous nous réunissons régulièrement (pour une formation juridique, pour envisager une rencontre avec le préfet...).

La communication c'est aussi le temps passé par les membres du CA de l'association à recevoir des nouveaux adhérents souhaitant s'impliquer en tant que bénévoles, en leur présentant les différents domaines dans lesquels ils et elles peuvent s'investir.

COMMISSION CULTURE

Cette commission est constituée de 4 membres : Anne CARON – Martine COTE-COLLISSON - Noëlle MADEC et Claudie RAULT-VERPREY.

Itinérance a toujours été attachée à proposer aux personnes qu'elle accompagne des activités culturelles et de loisirs. Ces activités permettent aux personnes accompagnées de mettre à distance le quotidien et ses difficultés, prendre du plaisir, travailler sur la mémoire, exister autrement, reprendre confiance en soi et en l'autre, interagir avec les autres, se sentir valorisé. Elles permettent également de proposer aux citoyens un autre regard sur les exilés et ainsi tenter à contribuer humblement à changer les mentalités.

Les projets 2022 :

- La participation comme chaque année au projet des Mercurielles en octobre 2022.
- Constitution d'un dossier de demande de subvention auprès du service Culture de la ville de Cherbourg pour le maintien de l'atelier de théâtre encadré par un professionnel. Subvention accordée à hauteur de 2000 €.
- L'atelier théâtre, animé par Sylvain TRIBOUILLARD de la compagnie de l'Estran a démarré début janvier 2022 avec 7 participants. Il s'est tenu tous les mercredis en dehors des vacances scolaires de 15h30 à 17h30. Une forme courte de spectacle intitulé « Dans mon cercle », écrit en partie par les participants sur leur parcours de vie. Ce spectacle a été joué à deux reprises. Une fois lors des Téméraires le 21 mai et une fois à l'Espace Culturel des Pieux le 2 juillet.
- Jam session avec les musiciens d'Itinérance au foyer du théâtre à l'italienne en novembre 2022 à l'invitation du Trident.
- Repas interculturel du 26 novembre à la salle Montécot. Les plats ont été confectionnés par les groupes de femmes exilées. Deux groupes de musique, Les Couacs et Oncle Ruff se sont produits. Lors de cette manifestation l'exposition/vente des photos d'Émanuèle ARGENTIN a été présentée. Une partie de la recette des ventes a été reversée à Itinérance. Cette soirée a permis de récolter 2769 €.

De la parole de chaque participant aux différents projets, ces expériences culturelles concourent à un meilleur équilibre et leur permet de tisser des réseaux qui durent dans le temps et participent à une meilleure intégration.

COMMISSION EMPLOI

Cette commission est constituée d'un seul membre.

L'emploi stable est le moyen le plus complet et le plus efficace pour une intégration. Il permet de se sentir utile, de bénéficier d'une bonne couverture sociale, d'avoir accès au logement, il favorise l'apprentissage de la langue et le lien social. De plus, il pèse positivement sur l'économie du pays d'accueil.

Cette année encore a été marquée par le fait que plusieurs employeurs appellent directement l'association par absence de candidatures. La logique de réseau initiée par la commission en 2021 a commencé à bien porter ses fruits, autant du côté des acteurs institutionnels que des employeurs.

Les principales difficultés rencontrées à l'accès à l'emploi :

- Le manque ou l'absence de formation des demandeurs d'emploi dans un pays qui ne jure que par le diplôme.
- Lorsque les personnes sont diplômées, la non reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquis dans le pays d'origine.
- Le problème de la langue et de l'accès à l'apprentissage du français.
- La lourdeur administrative et la dématérialisation des demandes d'autorisation de travail.
- L'impossibilité durant les 6 premiers mois pour les DA de travailler.
- Le non accès aux professions réglementées et aux emplois fermés aux étrangers, très nombreux dans la région.
- La question de la mobilité. Même avec le nouveau réseau de bus, de nombreuses personnes ne souhaitent pas travailler ailleurs qu'à Cherbourg.
- Les statuts juridiques sans autorisation de travail et les récépissés de demande de renouvellement de titre de séjour trop court (souvent 3 mois) pour trouver un emploi durable.
- Des employeurs volontaires, mais démunis et découragés face aux lourdeurs administratives.

Missions et fonctionnement :

Jusqu'au mois de mai la commission a assuré deux permanences par semaine les mardis et vendredis et à partir de l'été une permanence par semaine le mardi soit environ 50 permanences.

Le nombre d'entretien est en moyenne de 4 personnes par permanence, soit environ s'est tous les 15 jours à deux permanences par semaine le mardi et le vendredi, avec en moyenne 3 à 4 entretiens à chaque fois, soit environ plus de 200 entretiens dans l'année. L'accompagnement consiste à conseiller et à aider les demandeurs dans leurs recherches d'emploi, notamment dans la réalisation des outils CV et lettre de motivation, mise en contact avec des employeurs, préparation aux entretiens d'embauche et si nécessaire accompagnement.

La commission accompagne également les employeurs : information juridique sur les différents statuts et aide pour les demandes d'autorisations de travail.

La base du vivier a été épuré, la commission a suivi environ une trentaine de personnes.

La commission a continué d'étoffer son réseau de partenaires notamment avec de nouvelles sociétés d'intérim, notamment ARTUS, et le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification du BTP.

Il est difficile de chiffrer le nombre de personnes ayant trouvé un emploi ou une formation, mais il est raisonnable de penser que cela représente plus d'un tiers des personnes suivies.

Les difficultés de la commission :

- Le manque de bénévoles.
- La difficulté du suivi de certains dossiers, car nous n'avons pas toujours de nouvelles après leur passage à la permanence.
- La difficulté pour trouver des promesses d'embauches, pièce souvent primordiale pour les demandes ou les renouvellements de titres de séjour.
- Le nombre de plus en plus important de personnes sans papiers qui souhaitent travailler et pour lesquelles nous n'avons pas de solutions.

Les actions spécifiques :

- Rencontre avec de nouveaux partenaires : GEIQ BTP.
- La mise en place d'un atelier d'aide à la recherche d'emploi n'a malheureusement pas été possible cette année compte-tenu des problèmes de connexion à la wifi.

COMMISSION HEBERGEMENT

La commission hébergement est composée de 7 membres qui, à tour de rôle, une semaine sur 7, sont d'astreinte 7 jours sur 7.

Notre mission est de trouver une solution d'urgence pour une ou trois nuits (le WE) permettant à des personnes sans solution de dormir à l'abri. Ces personnes sont des exilés nouvellement arrivés qui ne sont pas encore considérés comme demandeurs d'asile parce que leur dossier n'est pas encore enregistré, ou des demandeurs d'asile déboutés qui n'entrent plus dans les critères de logement par un CADA et tentent de faire réexaminer leur dossier.

La commission hébergement, par manque de moyens, ne peut prendre en charge que :

- les familles
- les femmes seules
- les hommes seuls avec enfant
- les hommes en situation de vulnérabilité.

Toutes ces personnes viennent vers nous quand le 115 n'a pas pu leur proposer un hébergement d'urgence. Lorsqu'elles nous sont envoyées ou s'adressent directement à nous, nous recontactons le 115, qui peut avoir des désistements, et appelons les CHRS Le Cap (pour les hommes) ou Louise Michel (pour les femmes).

Si ces structures n'ont pas de solution, nous prenons alors en charge, sur les fonds propres d'Itinérance, un hébergement d'une à trois nuits à l'Auberge de Jeunesse, à l'Autre Lieu ou à l'hôtel

(souvent, l'hôtel d'Angleterre, proche des locaux d'Itinérance). Parfois même, l'hébergement se fait chez l'un ou l'une d'entre nous.

Dès le lendemain, les exilés doivent recontacter le 115.

Ce dispositif a le mérite d'exister, mais de nombreuses situations récentes nous ont permis de constater ses limites :

- Structures (local de Gambetta) inadaptées à l'hébergement de femmes seules ou de familles.
- Proposition d'hébergement pour une nuit ailleurs qu'à Cherbourg, à Carentan, St-Lô, Avranches, alors qu'il y a des enfants scolarisés à Cherbourg.
- Nous essayons de contacter l' élu municipal d'astreinte pour informer la ville de ces cas, afin de rendre visibles les invisibles, mais il n'est pas toujours facile de les joindre. Nous devons souvent agir dans l'urgence (c'est en fin d'après-midi ou dans la soirée, souvent, alors que tous les services administratifs auxquels nous pouvons faire appel sont fermés, que nous devons intervenir car les réponses concernant la possibilité d'hébergement par le 115 sont données à partir de 16 heures), et nous n'avons pas beaucoup de solutions.

La situation est encore plus complexe lorsqu'il s'agit d'héberger des mineurs non accompagnés, les fameux MNA.

Nous devons informer l'ASE de leur présence, et celle-ci peut venir les chercher de ST-Lô à Cherbourg pour les prendre en charge.

Mais certains mineurs ne veulent pas être pris en charge par l'ASE, en particulier lorsqu'ils sont de passage, en route vers l'Angleterre.

Nous ne pouvons pour autant pas les laisser dehors, et avons fait le choix de les héberger également.

C'est pourquoi nous souhaiterions profiter de cette AG pour vous lancer un appel :

Nous avons besoin de volontaires pour héberger, une nuit ou sur du plus long terme, ces hommes, ces femmes, ces enfants pour lesquels nous n'avons parfois aucune solution.

Votre engagement peut être associé à celui d'autres adhérents d'Itinérance. Aussi, pour un accueil long, plusieurs familles d'accueil peuvent prendre en charge un exilé à tour de rôle.

Venons-en maintenant aux chiffres :

Nous avons consacré en 2022 2507 € à l'hébergement en hôtel des exilés, soit environ 60 nuitées.

Mais nous prenons en charge également, sous forme de loyers participatifs (ce qui signifie qu'ils sont assurés, depuis des années, par des adhérents d'Itinérance ou par des particuliers sensibles à la détresse des sans-logis), 6 appartements occupés par des familles ou par des étudiants (1).

Cela représente 42 330,60 € par an, et outre les dons d'adhérents, Itinérance prend en charge les charges de ces appartements, pour un peu plus de 7000 €.

A cela s'ajoute la prise en charge de 10 %, soit 566 € annuels, d'un loyer en ACT, occupé par une famille dont un membre est gravement malade.

Nous savons d'ores et déjà que dans quelques semaines, nous aurons à trouver des solutions pour au moins 3 familles qui pour l'instant restent « indûment » hébergées dans des appartements CADA, mais qui ne pourront y rester longtemps encore, puisqu'elles sont toujours en attente d'une réponse à leur demande de réexamen, et ne sont plus considérées comme demandeuses d'asile, puisque déboutées.

Ce tour d'horizon de la situation vous permet de voir que, s'il y a beaucoup de demandes d'hébergement, beaucoup de détresse, nous avons peu de moyens de répondre à celles-ci.

De plus, les nouvelles lois immigration qui se profilent dans les semaines qui viennent nous laissent présager le pire.

COMMISSION JURIDIQUE

La commission juridique en 2022 s'est étoffée. Elle est aujourd'hui composée de 8 personnes : Bruno CHAMPION, Michel COINTE, Martine COTE COLISSON, Dominique KERNIN, Hélène PETIT, Francis METIER, Claudie RAULT-VERPREY, Roger WUCHER. Karine CAUCHARD aurait souhaité rejoindre la commission juridique mais pour des raisons personnelles elle a cessé de venir au bout de quelques mois.

En 2022, les permanences de la commission juridique ont lieu les lundi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi. Mais la commission juridique reçoit sur rendez-vous afin d'éviter l'engorgement des locaux. Il est donc possible de prendre un RV à d'autres moments de la semaine. 1110 rendez-vous ont été assurés lors de nos permanences. Nous accompagnons des demandeurs d'asile, mais aussi des personnes déboutées du Droit d'Asile et qui ne peuvent pas repartir dans leur pays compte tenu des menaces qui pèsent sur eux qu'elles soient politiques, religieuses, santé, violences étatiques ou familiales, ou pour des questions de minorité ou d'orientation sexuelle. Notre rôle est d'explorer la loi jusque dans ses confins afin de trouver une solution pour ces personnes. Nous initiions alors des demandes d'admission exceptionnelles au séjour. Les démarches sont toujours longues et complexes et l'accompagnement n'est pas toujours aisé. Nous consacrons en moyenne une heure à chaque rendez-vous, l'écoute étant une part importante de notre travail.

La dématérialisation rend de plus en plus difficiles les relations avec la préfecture. Il n'est plus possible de rencontrer physiquement nos interlocuteurs, ni de les avoir au téléphone. Seuls les mails sont possibles et nous n'avons pas toujours le nom des personnes qui nous répondent, ce qui rend le suivi très compliqué.

Cas particulier des Mineurs Non Accompagnés. Lorsque des mineurs se présentent aux bénévoles de l'association, ceux-ci préviennent la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes pour organiser l'accueil de ces mineurs, compétence du département. Des recours sont déposés auprès des tribunaux pour les mineurs dont la minorité n'est pas reconnue par le département. Lorsque ces mineurs ont 18 ans, l'association les accompagne pour l'obtention d'un titre de séjour. Des recours sont déposés auprès du Tribunal administratif de Caen lorsqu'il y a Obligation de Quitter le Territoire Français à la suite d'un contrôle ou en cas de menaces d'expulsion.

2022 : nous avons travaillé en partenariat avec des associations ou des institutions locales :

- MPTLL à raison d'une réunion tous les deux mois.
- PASS une rencontre tous les deux mois. Ces deux institutions traitent aussi des problèmes du droit au séjour. Ces rencontres permettent d'éviter les doublons qui souvent entraînent des erreurs et beaucoup de difficultés.
- CHPC : Réunions sur les problèmes d'accès aux soins des personnes défavorisées.
- GPO Nous rencontrons régulièrement les Membres du Groupe Opérationnel de Police. Nous traitons au cours de ces réunions des problèmes de police rencontrés sur le territoire. Les relations avec les différents services de police sont courtoises. Cela nous a permis de nous rendre compte que les problèmes de police locaux ne sont pas majoritairement le fait des personnes migrantes sur le territoire.
- Avec les Collectif 50 pour le droit des étrangers, nous avons rencontré le Préfet le 27/01/2022. Rencontre au cours de laquelle nous avons compris que la situation de nos bénéficiaires allait se compliquer puisque le Préfet s'est revendiqué « légaliste » et nous a clairement signifié que la loi serait appliquée stricto sensu.

2022, nous avons continué à nous former et à organiser des formations.

- Une formation interne a eu lieu le 09/02/2022
- Me CAVELIER nous a proposé une formation sur la question de l'asile au mois de mai.

2022, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, nous avons participé à de nombreuses réunions pour faciliter l'accueil des réfugiés ukrainiens. Nous avons entre-autre, recensé les personnes susceptibles d'accueillir des réfugiés ukrainiens puis transmis cette liste au CCAS qui a vérifié les informations données pour garantir la validité des propositions. Nous avons servi de relais pour les réfugiés qui arrivant à Cherbourg pour prendre un bateau vers l'Irlande, ne savaient où s'adresser. Nous avons répondu aux hôteliers confrontés aux difficultés liés à cette migration en particulier sur les cas particuliers (couple bi-nationaux, réfugiés en Ukraine...).

Nous avons accompagné de nombreuses personnes de leur lieu d'hébergement vers la gare maritime.

En 2022, Deux réunions sur les problèmes sanitaires en particulier la gale, ont réuni le CCAS, Itinérance, le CHPC, la PASS, le SAO. Itinérance est membre du Collectif 50 pour le droit des étrangers et de la Plateforme de Service aux Migrants basée à Dunkerque. Nous avons rencontré les associations de la région de Caen qui mènent des actions sur les problèmes liés aux frontières.

Deux rapports d'enquêtes ont été édités par la PSM sur le sujet :

- « On the border » : la vie en transit à la frontière franco-britannique.
- « 30 ans de fabrique. Politique de la dissuasion ». Ils sont à votre disposition à Itinérance.

En 2022 Itinérance s'est mobilisée à de nombreuses reprises pour faire valoir les droits des exilés, notamment pour Leila ABOUDYA et Journée Internationale des Migrants le 18 décembre 2022

Perspectives 2023 : Nous continuerons nos permanences, les rencontres avec nos partenaires, les formations d'autant qu'une nouvelle loi immigration est en préparation. C'est la 29^{ème} loi depuis 1998. Lire la tribune de Philippe Bernard parue hier sur le Monde : Après le choc du 49.3 est-il raisonnable d'agiter le chiffon rouge de l'immigration ?

COMMISSION MATERIEL

La commission Matériel est constituée d'une douzaine de membres.

Son rôle est d'assurer la réalisation d'opérations visant à résoudre les problèmes matériels, tant sur le camp qu'au niveau des locaux d'Itinérance et des hébergements des bénéficiaires de l'association.

Ces missions étant en général ponctuelles et très souvent inopinées, les membres de la commission se mobilisent rapidement et interviennent souvent au pied levé.

Parmi les principales opérations ayant eu lieu en 2022, on peut citer :

- Le réaménagement du camp en janvier : la plupart des abris de fortune ont été détruits et remplacés par six grandes tentes (3 x 6 m) avec mise en place de « planchers » en palettes. Les migrants y ont installé des petites tentes, leur offrant ainsi mise au sec et un minimum d'intimité. Ce travail a été effectué au cours d'une opération « gale » pilotée par la mairie de Cherbourg au cours de laquelle les occupants du camp ont été traités contre la gale, le matériel contaminé évacué ou désinfecté. Outre les employés municipaux, la Croix Rouge et la Sécurité Civile, cette opération a mobilisé une bonne trentaine de bénévoles de l'association Itinérance.
- La récupération de meubles et l'emménagement d'une famille dans un appartement de la ZUP d'Octeville, ainsi que le transport de meubles pour des bénéficiaires de l'association et pour les locaux de la rue Talluau.
- Les CCAS de Cherbourg et de Valognes ont fait appel à nous pour récupérer une grande quantité de couvertures provenant des collectes pour l'Ukraine. Compte-tenu du nombre très important, nous avons rétrocédé une bonne quantité de ces couvertures et duvets à une association de Caen.

- Le remplacement des couvertures sur le camp. Cette opération a lieu en général 2 fois par an. Les couchages sales sont collectés par les bénévoles, triés et ce qui est récupérable est confié à la blanchisserie de l'hôpital pour lavage.
- En dehors de ces actions ponctuelles, la commission est chargée de l'approvisionnement en bois du camp. Ces palettes proviennent pour la plupart de « fournisseurs » réguliers : LPV, Biomonde, Emmaüs, Agrial, ainsi que de sociétés de la zone industrielle de Maupertus. Une ou deux livraisons sont effectuées chaque semaine.
- La commission matériel s'occupe également du petit entretien des locaux et des équipements (photocopieurs, imprimantes, wifi...).

VOTE SUR LE RAPPORT MORAL

Le rapport moral est validé à l'unanimité. 82 pour.

PERSPECTIVES 2023

En 2023, nous continuerons notre action auprès des personnes exilées. Plus que jamais nous aurons à cœur de défendre l'accueil inconditionnel de toutes les personnes exilées.

Nous aurons le même niveau d'exigence pour tous. Conditions de vie dignes, accès rapide à un statut, accès au logement, à la santé, à l'apprentissage de la langue, à la scolarisation pour les enfants, au travail et à la formation.

La commission alphabétisation est confrontée à un afflux de plus en plus important de nouveaux étudiants et fait face à une situation ingérable tant au niveau des locaux que du nombre de bénévoles. Le CA a pris la décision de refuser toute nouvelle inscription. Un courrier d'alerte a été envoyé aux pouvoirs publics, aux élus et aux associations d'aide aux migrants

PRESENTATION ET APPROBATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022

Rapport financier établi et présenté par Esther VIGNETTE, trésorière de l'association.

Mon exposé relatif aux comptes de l'association pour l'exercice écoulé n'aura pas, vous vous en doutez bien, le brio de celui qui m'a précédé. Vous savez que la gestion financière est parfois ingrate, mais n'en est pas moins un passage obligé pour le bon fonctionnement de toute entreprise humaine, et notre association en est une.

Si en France, « tout fini par des chansons » comme dit la maxime populaire, tout se traduit aussi en « inscriptions budgétaires ». Nous avons donc le plaisir de vous rendre compte de la situation financière de notre association.

Le résultat dégagé au cours de l'exercice est un excédent de 12 659 €. Il est en nette progression par rapport à l'exercice précédent qui était de 1 223 €.

Les charges d'exploitation ont augmenté globalement de 37,62 %. Cette progression s'explique en grande partie par l'achat de tentes pour le camp et une augmentation des divers achats effectués pour le camp et l'accueil de jour. Le total des charges de l'exercice s'élève à 104 433 € contre 104 994 € en 2021 soit une diminution de 0,53 %.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 9,29 % pour atteindre 117 092 € au lieu de 106 217 € en 2021. Cette augmentation est due à l'octroi de subvention plus importante de la Mairie de Cherbourg-En-Cotentin, ainsi qu'à l'accroissement du nombre d'adhérents, et, donc de donateurs, et également à la possibilité de pouvoir à nouveau organiser des manifestations.

Notre trésorerie au 31 décembre de l'année 2022 s'élevait à 40 986,00 €.

Je crois que l'activité financière est saine. Toutefois afin de ne pas laisser les cotisations prendre du retard par rapport à nos dépenses et à nos exigences, nous avons, en accord avec le Conseil d'Administration, entériner l'augmentation de l'adhésion de 10 € à 12 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font donc apparaître un excédent de 12 659 €. Nous vous proposons également de bien vouloir affecter l'excédent de 12 659 € au titre de l'exercice au compte « report à nouveau ».

En 2022, nous avons recensé 18 202 h de bénévolat pour un montant de 201496 €, soit 10,84 ETP (Équivalent Temps Plein).

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au conseil d'administration quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Les comptes sont consultables à Itinérance.

Votes :

Approbation des comptes : à l'unanimité 82

Affectation du résultat : à l'unanimité 82

Quitus de gestion : à l'unanimité 82

Point sur les adhésions

Au 31/12/2022 Itinérance comptait 252 adhérents, soit 20% de plus qu'en 2021 (210).

- 90 nouvelles personnes ont adhéré à Itinérance, dont une vingtaine s'est investie sur des missions bénévoles (alphabétisation, accueil de jour, administration), ou de prise en charge d'un bénéficiaire. Ces nouveaux adhérents sont des donateurs qui adhèrent, des familles et amis d'adhérents, des personnes qui adhèrent lors de nos manifestations, des militants d'autres associations.
- Mais, 48 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion pour des raisons diverses (déménagement, études, passage éclair, maladie, soucis, 1 conjoint cotisant ou 2, autres engagements bénévoles, cotisation 1 année sur deux...), ce qui fait un solde de 42.

Un bilan plutôt positif pour l'année 2022, qui semble se confirmer en 2023 avec l'arrivée déjà de 30 nouveaux adhérents.

RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 12 membres. Le tiers sortant est donc au nombre de 4

Membres sortants :

- ❖ Brigitte LE COUTOUR
- ❖ Claudie RAULT-VERPREY
- ❖ Anne CARON
- ❖ Fernande BLANDAMOUR

Nombre de postes à pourvoir : 4

Membres candidats :

- ❖ Brigitte LE COUTOUR
- ❖ Claudie RAULT-VERPREY
- ❖ Anne CARON
- ❖ Fernande BLANDAMOUR

Sont élus :

- ❖ Brigitte LE COUTOUR
- ❖ Claudie RAULT-VERPREY
- ❖ Anne CARON
- ❖ Fernande BLANDAMOUR

QUESTIONS DIVERSES

Demande d'envoi du CR de l'AG.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

LA PRESIDENTE DE SEANCE
Martine COTE-COLLISSON

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Anne CARON